CARNET DE BORD 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ

#rapportdactivité

#Sommaire

Rapport moral

PAGE 4

Par Jacques Durand

Oui, oui, oui, allez, on recycle ! p 13

Aides JPA 2019 p 14

Qu'elle est belle, la campagne ! p 20

La JPA au jour le jour p 23

Édito p 6

Ovlej 20 ans et toutes ses dents ! p 26

#EnVacances saison 2 p 7

Ta classe en colo p 10

Service doc. p 27

Le plein de Travaux ! p 28

Rapport financier

PAGE 32

Rapport d'activité

PAGE 6

Rapport moral 2019

par Jacques Durand, Président de la JPA

À l'heure où commence l'écriture de ce rapport moral consacré à l'année écoulée, la confédération JPA est confinée. Afin d'enrayer la progression de l'épidémie, le Gouvernement a décidé que toute la France serait confinée. Confrontées à ce coronavirus aux propagations mortifères et aux évolutions inconnues, les associations et plus largement la société civile vont vivre une période inédite dont il est prématuré encore de percevoir les conséquences, tant sociales qu'économiques. Pour ce qui concerne notre vocation et nos missions, quelles vacances collectives, quelles colos émancipatrices, quels temps de découvertes et d'apprentissages, quels loisirs partagés allons-nous offrir dorénavant aux enfants et aux jeunes ?

L'année 2019 n'annonçait en rien une telle pandémie. La Jeunesse au Plein Air, bien au contraire, a mis à profit les contributions de ses membres et les compétences de ses salariés pour mettre en œuvre son projet stratégique. Tout au long de cette année, c'est avec la même détermination que la JPA a plaidé les valeurs de laïcité, de solidarité, de citoyenneté et a agi, avec ses comités départementaux, pour que les mineurs puissent partir en séjours collectifs de vacances.

Pour valoriser le plaidoyer de notre confédération, nous avons répondu présents à différentes manifestations, participé à diverses rencontres avec le secrétaire d'Etat Gabriel Attal, des élus, des partenaires, et nous nous sommes engagés dans la campagne #EnVacances. Point d'orgue, c'est avec bonheur que nous avons retrouvé nos convictions et nos arguments, à l'Assemblée nationale, le 21 juin 2019, lors du premier colloque porté politiquement par des parlementaires et la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, Christelle Dubos : *« L'accès aux vacances : une urgence sociale »*.

c'est avec bonheur que nous avons retrouvé nos convictions et nos arguments, à l'Assemblée nationale

Au-delà des réunions régulières de nos instances et de nos groupes de travail, la vie institutionnelle de la JPA fut rythmée par la mise en place du Fonds de dotation *« Partir et Devenir »*. Disons-le : la collecte ne suffit pas à couvrir les demandes d'aides et les ventes de vignettes dans les écoles ne font plus recettes comme dans les années 50 ou 60. Ce fonds, présidé par Dominique Thys ancien président de Solidarité Laïque, a pour objectif de soutenir le financement de projets et de missions d'aides entrant dans l'objet social de la JPA. 2019 a mis en place ce Fonds de dotation, 2020 et 2021 devront lui permettre d'être pleinement opérationnel afin de retrouver un volume de dons importants d'ici 5 ans.

les ventes de vignettes dans les écoles ne font plus recettes comme dans les années 50 ou 60

En conséquence des évolutions prises en compte, tant sur le modèle économique que sur l'ouverture vers l'extérieur, un travail sur les statuts a été engagé par le conseil d'administration, avec notamment la possibilité d'accueillir des partenaires associés. Répondant aux buts de la confédération, contribuant aux missions par leur soutien financier et leur collaboration à des groupes de travail, ces personnes morales pourront être des groupements, ancrés sur des territoires locaux, nationaux ou internationaux.

Dans un autre domaine de préoccupations, la JPA a pris la décision d'étudier l'opportunité d'un changement de locaux et, le moment venu, dès lors que l'assemblée générale validera les différentes propositions, de transférer son siège dans un bâtiment plus fonctionnel, mieux approprié à ses missions.

L'année 2019 n'a pas manqué d'échanges, de réunions, d'actions et de projets pour que le plus grand nombre de jeunes partent en vacances. Dans un contexte accru d'inégalités, puissent les efforts déployés par les militants, bénévoles et salariés... trouver leur récompense dans la joie des enfants à partir en colos !

Édito

Par Anne Carayon

2019, une nouvelle année vient de passer, riche et variée pour la confédération. La JPA milite et agit pour que plus d'enfants aient accès aux vacances et aux loisirs collectifs, parce qu'ils sont des lieux où l'on apprend ailleurs et autrement, parce qu'ils sont des lieux où l'on construit la société de demain. Pour porter cette ambition, faisons connaître et reconnaître les apports des Accueils Collectifs de Mineurs, renforçons notre plaidoyer. C'est le sens de notre projet stratégique, adopté en 2018.

En 2019, nous avons réaffirmé le droit au départ en vacances en initiant et animant la saison 2 #EnVacances! Le colloque à l'Assemblée nationale, l'élaboration de la campagne avec des associations partenaires ont permis de mettre en avant les arguments du plaidoyer. Nous avons inscrit la problématique de l'accès aux colos dans la notion plus large du droit aux vacances. Parallèlement, la JPA a porté des propositions concrètes afin de faciliter l'accès du plus grand nombre aux ACM : la mise en place d'un guichet unique, la création d'un chèque colo, le développement du lien entre les ACM et l'Education nationale … Le plaidoyer de la confédération, nous le construisons également à partir de l'expertise juridique de la JPA afin qu'il soit argumenté juridiquement et audible.

Pour la JPA, les colos sont plus que des vacances ! Cette complémentarité éducative que nous portons au sein de la confédération, nous l'avons mise en action : lors de notre campagne de communication ; avec les aides au départ en séjours scolaires ou en colos à travers notamment « Partir en colo avec Ecole Ouverte » ; avec la première édition du concours « Ta classe en colo » et la campagne de solidarité au sein des établissements scolaires ; à travers l'opération « Ouirecycle » qui associe un geste d'éducation à l'environnement et la solidarité… Faire vivre cette complémentarité, suppose de réfléchir, de créer des partenariats, notamment avec l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV), le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, la BRED, la CASDEN, ainsi que les donateurs individuels... Mais au-delà des organisations, ce sont avec les femmes et les hommes qu'ils se construisent et s'enrichissent. Rendre visible le bénéfice des colos, c'est également inscrire notre action d'aides au départ dans un territoire avec la préoccupation de répondre aux besoins. Cette démarche a également rencontré celle des Cités éducatives. Les comités départementaux de la JPA ont ainsi établi des partenariats pour prendre en compte les spécificités des quartiers, du milieu rural ; permettre le départ d'enfants en situation de handicap ou de jeunes migrants, pour accompagner les jeunes dans la construction de leur séjour…

La JPA est également un lieu d'échanges, de construction collective et d'expertise qui s'appuie sur une veille juridique, documentaire et la conduite d'études à travers l'Observatoire des Vacances et des loisirs des Enfants et des Jeunes dont les derniers travaux ont porté sur « De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perception des enfants et des adolescents ». Ce contexte a amené la confédération à participer, de sa place, à la mise en place du Service National Universel (SNU).

Parallèlement, nous avons poursuivi l'évolution des supports qui nous permettent de conduire ces missions d'aides en créant le Fonds de dotation Partir et Devenir ou en développant JuriAcm afin de faire bénéficier ses abonnés à l'expertise juridique des ACM développée au sein de la JPA.

2019 a été dense. Lorsque nous avons débuté cette nouvelle année, nous n'imaginions pas les impacts de la crise du COVID-19, sur les organisations, nos vies et celles des enfants. La période de confinement a accentué les inégalités. Dans ce contexte, leur donner la possibilité de bénéficier de loisirs et de colos, c'est leur offrir un cadre sécurisant pour changer d'air, retrouver et se faire des amis, mobiliser de nombreuses compétences, jouer ! Poursuivons notre mobilisation pour eux ! Merci à tous.

#EnVacances

Saison 2

Ne m'attendez pas, je ne suis pas là, je suis en vacances !

aurait pu très bien préciser Elise Roinel, notre responsable plaidoyer au moment d'introduire le colloque organisé par la JPA à l'Assemblée nationale le 21 juin 2019, *« L'accès aux vacances : une urgence sociale ! »*.

Elle aurait parfaitement illustré ce que le colloque et toute notre campagne 2019 #EnVacances portaient comme thématique : les vacances sont essentielles, elles sont pourtant encore considérées comme un luxe !

L'ORIGIN STORY

Nous avions quitté la saison 1 de #Envacances sur une belle promesse : cette campagne de plaidoyer a su sensibiliser le grand public, elle doit se poursuivre, appuyée par d'autres structures intéressées par l'appel de la JPA, de l'UNAT et de Solidarité Laïque à nos décideurs publics : la question des vacances doit être placée sur le devant de la scène, devenir une priorité.

Pour rappel, la saison 1, sorte d'*origin story*, posait les bases de notre plaidoyer #EnVacances. La campagne imaginée devait permettre à la JPA et ses partenaires de porter un plaidoyer commun, construit autour de projets politiques, l'expertise et les ressources de chacune des organisations. Il s'attachait également à construire à trois, une action de communication innovante et participative à destination du grand public.

Résultat ? #EnVacances! Saison 1 est devenu un vrai succès : une pétition en ligne qui a dépassé les attentes, une conférence de presse organisée le matin du 10 avril 2018 doublée d'une soirée au bar le Zango aux Halles, à Paris, plus de 100 coupures de presse, presse nationale, presse quotidienne régional et radios, plus de 6 000 personnes touchées en moyenne par nos publications sur les réseaux sociaux (vidéos et bascule vers la pétition), 120 abonnés gagnés sur Twiter… Pour la JPA, cette campagne a permis d'inscrire la question des Accueils Collectifs de Mineurs dans celle plus large du Droit aux vacances.

PLUS ON EST DE MONDE…

Dès lors, comment se renouveler sans se répéter au risque de lasser, de ne plus

intéresser sur une question que l'on sait essentielle ? #EnVacances, par l'universalité de son message, devait dépasser nos structures et partant, devenir une caisse de résonnance plus large que nos propres réseaux. #EnVacances porte un message universel.

Et c'est ce qui s'est passé : de nombreuses associations et structures ont souhaité nous rejoindre et porter ensemble un message unique.

Qui est signataires du plaidoyer de la campagne 2019 de #EnVacances ?

La liste est longue, en dehors de la JPA, de l'UNAT, de Solidarité Laïque, on peut répertorier : le collectif Vacances Solidaires avec Destination partage, Vacances ouvertes, Secours catholique, Fédérations des Centres sociaux et socioculturels, Aec-vacances, Ternelia, Vacances et familles, Petits Frères des Pauvres, Accueil paysan, AVMA, Les Glénans, UNSA Education, Se-Unsa, DDEN, Fédération Générale des PEP, FCPE, FSU, Snuipp-FSU, Ligue de l'Enseignement, Fédération Léo Lagrange, Francas, ANATEEP, UCPA, CEMEA, CGCV. A la suite de la campagne, plusieurs membres de la JPA et de l'UNAT qui ne s'étaient pas encore manifestés, ont été ajoutés : AROEVEN, FUAJ, VVL, ODCVL, EEDF.

1 VOLONTÉ, 3 OBJECTIFS

La saison 2 de #EnVacances devait être différente, sans pour autant tourner le dos à la première saison. Elle se devait de creuser les mêmes sillons, approfondir les thèmes abordés l'année précédente.

3 objectifs avaient donc été définis :

- montrer, à plusieurs organisations, que l'accès aux vacances est une urgence sociale et un enjeu pour l'avenir.
- sensibiliser le grand public aux problèmes du non départ en vacances ;
- impliquer les décideurs politiques et institutionnels sur des mesures concrètes pour améliorer l'accès aux vacances.

UN PLAIDOYER

Comme dans le cadre de la saison 1, #EnVacances saison 2 s'est appuyé sur la publication d'un document de plaidoyer.

Celui-ci part d'un constat frappant : la crise sociale, que traverse notre pays touche tous les domaines et entraîne des revendications multiples (pouvoir d'achat, transition écologique, plus de démocratie….). Loin d'être anecdotique, la demande de vivre dignement inclut la possibilité de partir en vacances. Cette demande touche l'ensemble de la population : jeunes, moins jeunes, personnes âgées. Elle met en exergue les inégalités qui minent notre société.

Face à ce constat, le plaidoyer propose la mise en œuvre d'une véritable politique publique partagée par tous les acteurs concernés pour dépasser les différents freins au départ. Le non départ en vacances s'explique en partie par des freins

sociaux, culturels et psychologiques : certaines familles excluent d'emblée les vacances, se disant que « ce n'est pas pour elles ».

Il s'explique aussi par les freins financiers, la première source d'inégalités étant le revenu des ménages. Les aides financières ne permettent pas de compenser ces inégalités, notamment parce que de nombreux foyers en sont exclus.

LES RÉSEAUX SOCIAUX MOBILISÉS

L'idée était de pouvoir relayer l'ensemble des « posts » ou des « tweets » (nous avions ciblé en priorité Facebook et Twitter) des partenaires de la campagne #EnVacances. Les réseaux sociaux ont également permis de diffuser largement et de lancer les invitations de l'évènement programmé à l'Assemblée nationale le 21 juin.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN POINT D'ORGUE

Le 21 juin de 9h30 à 12h30, étaient organisées à l'Assemblée nationale des « rencontres » avec pour ambition de débattre de l'accès aux vacances : une urgence sociale.

Cette manifestation avait pour ambition de :

- rassembler les différents acteurs du droit aux vacances (ANCV, CE et partenaires sociaux, CNAF, ministères, parlementaires, associations, collectivités….) ;
- poser des constats en donnant la parole à des figures qui « bousculent » et interpellent et à des acteurs institutionnels et de terrain ;
- impliquer les acteurs du droit aux vacances, pour qu'ils s'engagent.

Au final ces premières rencontres ont clairement été un succès tant en volume (120 participants avaient répondu à notre appel) que de contenu. Avec la présence d'une secrétaire d'Etat auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, Mme Christelle Dubos, de députés, de représentants syndicaux et associatifs, de chercheurs, les débats se sont révélés riches et réflexifs.

Un document, synthèse des échanges, a été publié afin de bénéficier d'une large diffusion.

On regrettera l'absence de certains publics des débats : les personnes en situation de handicap, les retraités et le grand âge ; les demandeurs d'emploi et les jeunes de 18/25 ans.

Ta classe en colo : le jeu, les vacances et le sondage

Ta classe en colo est un concours qui vise à sensibiliser les enfants au droit de partir en vacances et à l'intérêt des séjours en collectivités. Il a été largement relayé à l'occasion de la publication de l'étude Ifop "Enfants/parents, regards croisés sur les colos".

UN CONCOURS DANS LES ÉCOLES

Ta classe en colo est un concours lancé au sein des établissements scolaires par la JPA en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. 250 élèves des 10 classes de CM1 – CM2 lauréates se voyaient offrir à l'été 2019 une semaine en colonie de vacances.

Ta classe en colo avait pour objectif de valoriser les bienfaits éducatifs et sociaux des colonies de vacances, complémentaires à ceux de l'école et de la famille. Que l'on saurait répéter :

- elles jouent un rôle primordial dans l'apprentissage de la citoyenneté et dans le développement du respect d'autrui ;
- les enfants y vivent une expérience éducative et pédagogique ;
- elles favorisent l'émergence d'un sentiment d'appartenance commune et contribuent à la construction d'une société plus ouverte en se confrontant à l'altérité dans un cadre bienveillant ;
- elles renforcent l'apprentissage de l'autonomie et de la mobilité.

EN QUOI CONSISTAIT LE CONCOURS ?

Pour participer au Concours, chaque classe participante devait, entre le 25 février 2019 et le 3 mai 2019, envoyer les productions numérisées à l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription. Cette production devait répondre au scénario suivant : *« Un directeur de colonie de vacances demande à la classe de collaborer à organiser sa prochaine colo »*. Cette présentation de la colonie de vacances sur format libre numérisable pouvait prendre des formes diverses (vidéo type reportage, journal, histoire, BD, guide, journal de bord, etc.).

> *"Cette activité a permis de créer des liens particuliers entre les élèves qui ne se côtoyaient pas auparavant, surpris quelquefois par les compétences de leurs camarades ; en tant qu'enseignant, ce fut aussi une belle découverte en tant que projet de classe fédérateur."*
>
> Patrick Formanczak,
> École primaire Jacques Prévert à Estevelles

INNOVATION ET RÉFLEXION

Ta classe en colo a favorisé :

- la communication, la coopération, la créativité ;
- l'implication des élèves : prise de responsabilité, travail collectif par groupe thématiques de 4 ou 5 élèves, solution imaginée en commun ;
- l'utilisation du numérique : la présentation finale de la colonie de vacances idéale imaginée devait être réalisé sur un format numérisé.

UN SONDAGE IFOP POUR COMMUNIQUER

Afin de communiquer, Ta classe en colo s'est appuyée sur un sondage commandé par la JPA à l'Ifop. Cette enquête portant sur le regard croisé parents/enfants sur les colos a été menée auprès d'un échantillon de 400 enfants et de 1003 parents. L'expérience d'un séjour en colonie de vacances concerne un quart des enfants âgés de 7 à 12 ans (25%). 12% d'entre eux indiquent y avoir été à plusieurs reprises. Signe qu'il s'agit d'une pratique conditionnée en partie par le milieu social d'appartenance, les enfants des catégories socio-professionnelles supérieures apparaissent plus nombreux à en avoir fait l'expérience (32% contre 20% pour les

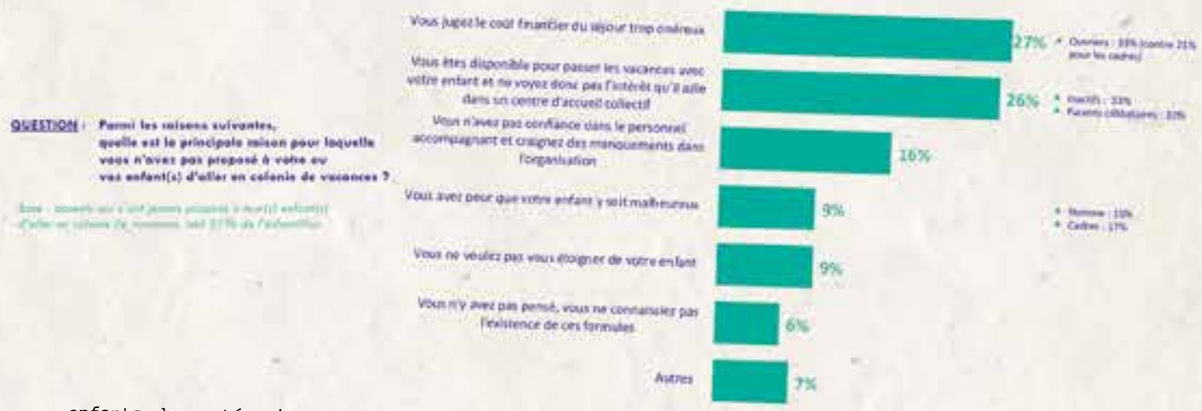

enfants des catégories populaires). Les parents d'enfants âgés de 7 à 12 ans sont quant à eux près d'un sur deux à indiquer avoir déjà proposé à leur(s) enfant(s) de se rendre en colo (49%).
Le prix constitue ou constituerait le principal critère dans la décision d'inscrire son enfant en colonie de vacances (33% au global), devant la qualité de l'encadrement (31% au global), les activités proposées (31% au global) ou la préférence de leur enfant (27% au global). Des raisons multiples ont donné envie aux enfants de participer à une colo : se faire des nouveaux copains (39% au global dont 20% au premier) et à égalité avec le fait de participer à des activités originales (39% au global) et devant le fait de partir en vacances avec un copain qu'ils connaissent (36% au global), découvrir un nouvel endroit (27% au global) ou encore apprendre des nouvelles choses (26% au global).

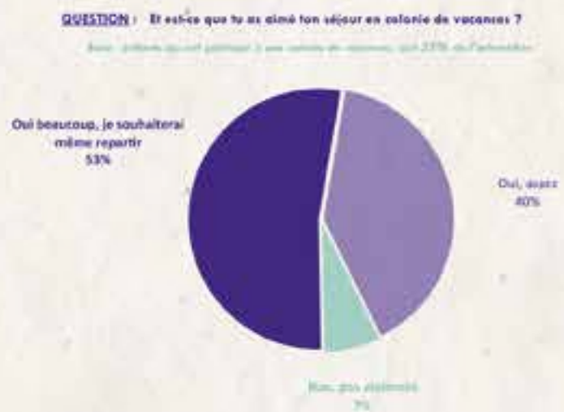

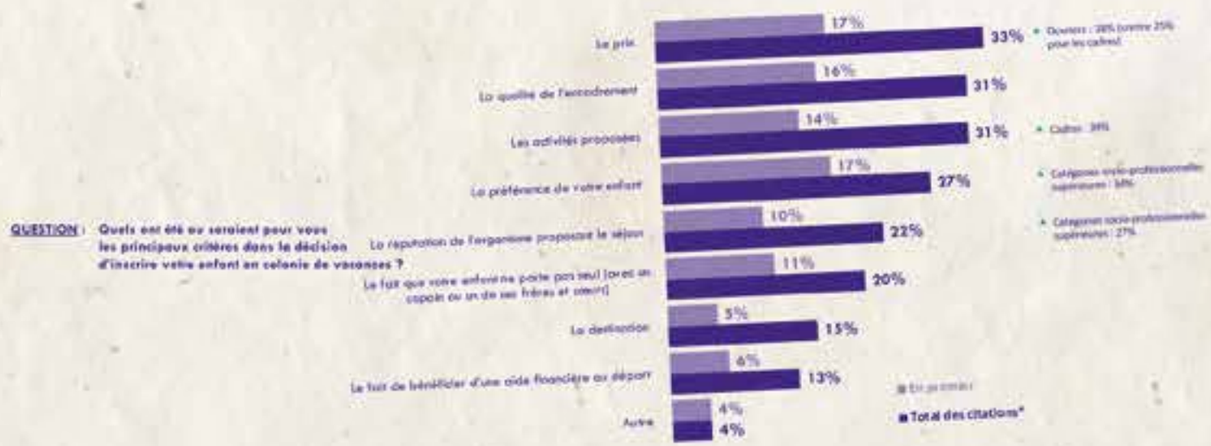

OUI RECYCLE
POUR DES VACANCES SOLIDAIRES

Oui, oui, oui allez, on recycle !

D'un simple projet de financement, Oui recycle est devenu un projet phare et pédagogique de la JPA. Il a même permis d'aborder plus frontalement deux sujets ô combien d'actualité : l'environnement et le recyclage. Retour sur une grande année 2019 pour ce beau projet.

PETIT RAPPEL POUR COMMENCER !

Oui recycle est un projet de collecte de cartouches d'imprimante en vue de leur recyclage et leur valorisation au profit de la Jeunesse au Plein Air en partenariat avec la société UnisCartouches. Pour chaque cartouche collectée, Uniscartouches reverse de l'argent (jusqu'à 2 euros) à la Jeunesse au Plein Air au profit des enfants qui ne partent pas en vacances.

PÉDAGOGIE ON VOUS DIT !

Du recyclage solidaire oui mais pas que… Oui recycle c'est également un outil pédagogique. Voir page 21 du présent rapport.

UN ÉCOSYSTÈME INDÉPENDANT

Oui recycle c'est : une page Facebook, un compte twitter, un compte Instagram, des newsletters régulières, un blog, des interventions dans les écoles, des quizz…un véritable éco système indépendant qui vient nourrir le projet JPA.
Son contenu est en lien avec le recyclage, l'environnement, l'écologie, le zéro déchet, la pollution, la santé, les initiatives solidaires et responsables, les « bad news » sur la planète.
Des jeux concours ont permis de nous faire gagner de nombreuses mentions « j'aime » sur la page Facebook.
L'idée étant à partir de cet axe de communication « environnement » de rappeler que ce projet permet également le départ des enfants et des jeunes en séjour collectif : c'est l'effet « kisscool » en quelque sorte.

LES ÉCOLES MAIS PAS QUE…

Evidemment la cible prioritaire de Oui recycle sont les écoles… Mais notre cercle de personnes intéressées s'est élargi : les entreprises peuvent elles aussi commander une boite de recyclage de cartouches. En 2019 nous avons également ajouté les personnes physiques qui peuvent vouloir recycler même une seule cartouche. Le principe reste le même : on s'inscrit sur le site (ouirecycle.org) et on demande l'envoi d'une enveloppe préaffranchie. Une fois reçue, le particulier n'a plus qu'à glisser dans l'enveloppe une ou deux cartouches et de la poster. C'est tout !

DE NOMBREUX RELAIS MÉDIAS ON LINE

Aides JPA 2019 un véritable impact

Fin 2018, la commission des aides avait proposé de modifier son mode d'attribution avec comme objectif de répondre, sur chaque territoire, à une question centrale :En quoi les départs en séjours collectifs peuvent être un outil pour répondre aux problématiques des jeunes sur un territoire donné ?

Le travail de la JPA localement, au-delà d'apporter des aides, a donc été réorienté en 2019 en effectuant un véritable « diagnostic territorial », en identifiant les relais les plus pertinents afin de toucher les jeunes, en apportant les informations nécessaires à la promotion ou au départ en colo, et en mettant en lien jeunes et structures relais avec les organisateurs.

Ce changement de paradigme permet de valoriser un travail souvent déjà effectué dans la plupart des comités. L'un des enjeux est de mettre en avant la qualité du travail effectué sur le territoire.

2019 était donc la première année de mise en œuvre. Les comités ont pu tester l'intérêt de cette démarche au sein de leur réseau et auprès de leurs partenaires financiers.

40 comités se sont investis dans cette démarche. Chacun a su définir un projet en lien avec les problématiques de son territoire. Certaines thématiques sont communes, même si les modalités d'applications diffèrent.

PARTIR EN COLO AVEC ÉCOLE OUVERTE

Cette opération existe depuis 4 ans. Ce recul et l'essaimage réussi en 2018 sur d'autres départements nous ont convaincus d'en faire le format phare d'intervention de la JPA à partir de 2020 sous un nouveau nom « En colo, grâce à mon établissement ».

Le lien avec les différentes parties-prenantes (élèves, parents, équipe éducative, organisateurs) qui est au cœur de la construction de l'opération est une vraie valeur ajoutée. Les objectifs sont définis en commun, et le format permet de s'adapter à des problématiques très différentes.

Quelques exemples réussis en 2019 nous permettent de mieux comprendre. Ils permettent une mise en valeur des actions locales et de l'ensemble des comités JPA.

Le comité JPA du Nord

Les établissements ont été sélectionnés par le rectorat avec deux objectifs : la ruralité et le manque d'accès aux organisateurs de séjours dans ce secteur par rapport aux agglomérations plus importantes. Les 1ers départs ont été favorisés pour la sélection des bénéficiaires. Les situations sociales des jeunes ont également été étudiées avec les CPE et les assistantes sociales. Sur un établissement, l'opération a été présentée aux jeunes. Il leur revenait ensuite de convaincre leurs parents.

Le comité JPA du Rhône

Un directeur concerné par le projet l'a parfaitement résumé : *« Avec cette action, on raccroche les familles et les enfants à l'école et à l'institution »*. Les résultats sont visibles et mesurables. Des élèves lui ont écrit depuis le camp, ainsi qu'à leur enseignante et à la JPA (la responsable des « Eclés » le leur avait proposé et ils l'ont sollicitée jusqu'à ce que cela soit fait). Certains sont même venus voir ce directeur pour lui parler du séjour.

Les familles ont clairement perçu la continuité entre la colo et l'école. Ils n'ont donc pas eu de difficulté à laisser partir leur enfant, y compris les filles, alors même qu'ils n'étaient jamais partis. La réussite des séjours a renforcé cette confiance. Les directeurs d'écoles et les chefs d'établissement observent que cela a été une occasion de revaloriser l'école aux yeux des familles qui viennent plus confiantes, y compris pour les fratries.

Les jeunes ont apprécié leurs séjours et les rencontres qu'ils ont pu faire avec des enfants d'autres horizons géographiques et sociaux. Les jeunes CM2 ont plus confiance en eux pour leur entrée en sixième. Certains ont écrit aux professionnels pour les remercier. 6 jeunes (sur 10) ont reconduit d'eux-mêmes leur inscription dans les groupes d'Eclés avec lesquels ils étaient partis.

Au plan de l'organisation, la mise en œuvre de ce dispositif demande beaucoup d'énergie et de disponibilité. Les familles bénéficiaires sont très éloignées des usages sociaux (documents pour l'inscription, bilans…) et les enfants ont souvent des trousseaux très incomplets.

DES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LES JEUNES

Certains comités ont également testé, en lien avec leurs partenaires, la possibilité de laisser aux jeunes l'opportunité de créer leur propre séjour. Evidemment, ce type de projet est orienté vers les ados et les pré-ados.

Le comité JPA du Lot

Le comité JPA a ainsi soutenu un tel projet, porté par le centre social de Pradines pour 7 jeunes de 14 à 17 ans.

L'éducatrice en charge du suivi du projet avec les jeunes témoigne :

« Le groupe s'est vraiment impliqué dans la construction du projet. Les expériences ont été riches pour les jeunes et pour les référents. Il y a besoin de poursuivre de nouveaux projets où ces jeunes s'impliquent encore et autrement (implication citoyenne et/ou humanitaire).

Ce séjour a eu un impact bénéfique, je pense, pour tous, à des niveaux différents, le fait de sortir de leurs quotidiens, d'avoir accès à la culture, de partir sans un entourage familial aussi, certains ont pris de la maturité et ont fait ressentir de nouveaux intérêts, nous l'avons remarqué durant le séjour, une ouverture d'esprit, et un besoin de voir autre chose, nous avons donc, séparé le groupe le temps d'un repas, le temps d'un après midi.

Le réel impact que l'on peut noter c'est l'évolution d'un des jeunes, qui s'est montré très intéressé, mature et plus ouvert, et qui se pose des questions sur son avenir, et sur ce qu'il aimerait devenir. »

Et quand on pose la question suivante aux jeunes : « qu'est-ce que ce séjour t'a apporté ? ». Les réponses obtenues sont

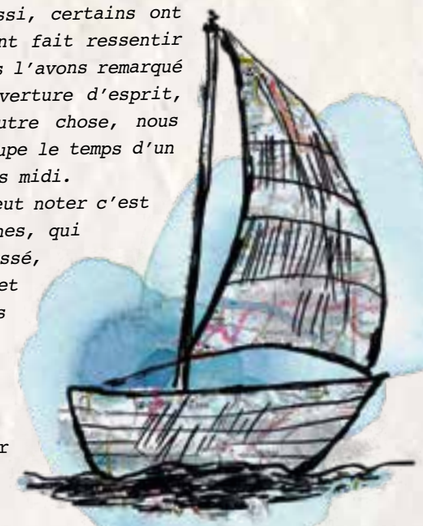

22 088
BÉNÉFICIAIRES DONT
15 229 ENFANTS EN SÉJOURS SCOLAIRES ET **6 859** ENFANTS EN COLOS

parlantes :
« De la culture » « De la bonne ambiance » « Des liens serrés » « De la joie et du bonheur »

LE LIEN AVEC LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Les travailleurs sociaux à tous les niveaux comptent parmi les principaux relais des aides JPA.

Comité JPA de l'Aisne

Un des collèges partenaire du comité travaille en lien étroit avec les travailleurs sociaux. A sa demande, le comité a pris contact avec le programme de réussite éducative (PRE) et la prévention spécialisée pour faire des départs de qualité avec un accompagnement au long court. Une collaboration plus poussée est envisagée.
Une éducatrice spécialisée de l'ADSEA de l'Aisne témoigne en donnant l'exemple de Fawaz, 11 ans, qui vit au sein d'un quartier prioritaires de la politique de la ville avec ses parents, sa grand-mère et ses 6 frères et sœurs. Fawaz et sa famille viennent d'Irak et sont réfugiés politiques. Il a traversé de nombreuses épreuves (exode, perte de leur maison...) avant d'arriver en France. Il est accompagné par la prévention spécialisée sur le soutien à la parentalité, la prévention de l'échec scolaire et l'aide à l'intégration.
Fawaz n'a pas accès aux loisirs et aux vacances en dehors du quartier. « Partir en colo avec Ecole ouverte » lui a permis de s'éloigner de son environnement et d'accéder à de nouvelles expériences en dehors du cercle familial. Il a pu s'essayer à de nouvelles activités, de nouveaux sports, et à développer ses compétences sociales.
En rentrant à son domicile, la perspective d'aller vers les autres et vers de nouvelles expériences n'était plus aussi effrayante pour Fawaz, qui par la suite s'est inscrit au centre social de son quartier. Ce qui a permis de réduire considérablement ses temps d'errance dans son secteur d'habitation.
La Prévention spécialisée et le comité JPA avaient, en amont, communiqué sur les difficultés de Fawaz à écouter les consignes et à ne pas se disperser dans un groupe. Plusieurs indicateurs d'observation avaient été fixés au préalable. Cette opération leur a permis d'avoir des retours sur la façon dont Fawaz pouvait se comporter en groupe et sur du long terme. Les échanges après séjour ont permis de reprendre avec le jeune et avec sa famille, les difficultés rencontrées, et d'appuyer et de valoriser les nouvelles compétences et savoir-faire/être de Fawaz en s'assurant d'une continuité.

Comité JPA de la Meurthe-et-Moselle

Au comité, les travailleurs sociaux sont un vrai relais pour les aides. Les dossiers traités ont, en plus de l'aspect financier des familles, d'autres problématiques. Le lien entre la JPA et les travailleurs sociaux se crée autour d'un projet avec les familles : donner à l'enfant le choix de son séjour, expliquer aux parents comment l'aide financière (financeurs et partenaires), responsabiliser l'enfant en le rendant autonome sur ce projet.

Comité JPA du Rhône Métropole de Lyon

La contribution des assistantes-sociales est essentielle. Outre leur avis sur les besoins des jeunes, c'est sur elles que

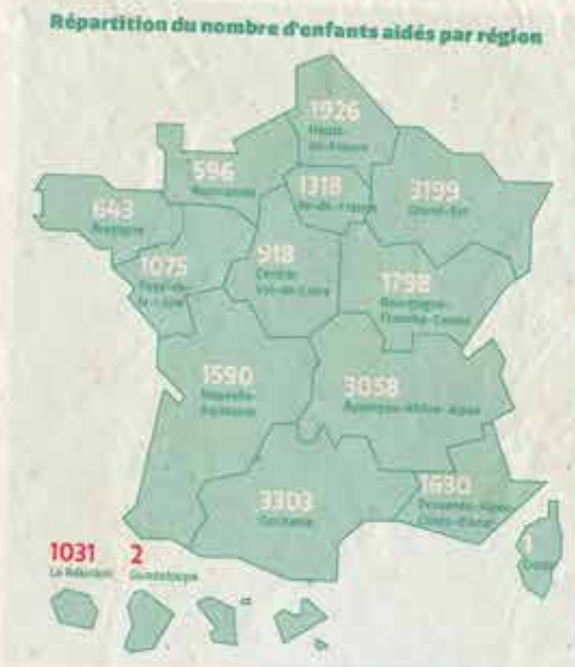

reposent les contacts avec les familles. Celles de Lyon sont très impliquées et même enthousiastes. Les assistantes sociales scolaires les collèges de Saint Fons et de Vaulx-en-Velin ont aussi beaucoup porté l'opération.

LA RURALITÉ

Les enfants et les jeunes en zones rurales sont parfois difficiles à atteindre car éloignés de nos relais habituels. La connaissance que les comités JPA locaux ont de leur territoire est ici indispensable pour éviter d'exclure de nombreux jeunes.

Comité JPA de la Drôme

En 2019, le comité a ainsi décidé de privilégier les zones rurales du département en augmentant les aides accordées aux enfants des communes de moins de 2 000 habitants. C'est ainsi que des enfants issus de 75 communes rurales sur les 321 que compte la Drôme ont pu être aidés !
Le Comité JPA du Lot est en zone de revitalisation rurale. Les familles ont parfois des difficultés pour accéder à la culture et aux loisirs du fait d'une offre réduite et de l'éloignement. Tout cela demande de la mobilité pour les études et le travail, avec des frais conséquents pour y parvenir.
Les séjours de vacances peuvent répondre à un besoin social des familles qui se trouvent en situation de fragilité.

Comité JPA de la Haute-Loire

Parfois, ce sont aussi les structures organisatrices qui ont besoin de soutien dans ces zones. Les directeurs de centre de loisirs sans hébergement (CLSH) qui participent à l'opération portée par le comité JPA ont insisté sur le rôle dynamisant du projet qui les conduits à ajouter à leurs propositions d'autres séjours pour l'été, mais aussi pour les petites vacances scolaires. Ils ont aussi signalé leur impression de faire partie désormais d'un projet global qui a rompu leur relatif isolement.

LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous proposons ici quelques exemples qui ont eu lieu au cours de l'année 2019.

Comité JPA des Landes

Depuis 2012, le comité JPA 40 a conclu un partenariat avec la CAF pour animer le dispositif d'accès aux loisirs pour l'accueil des enfants en situation de handicap. Leur objectif est de permettre aux jeunes en situation de handicap de partir en centres de loisirs en préparant leur arrivée avec la famille et l'organisateur.
Le comité aimerait soutenir ces jeunes pour qu'ils fassent l'expérience d'un départ en colo, là aussi cela nécessite d'accompagner les familles et les structures pour organiser l'accueil.

Comité JPA du Territoire de Belfort

Depuis 3 ans le comité JPA accompagne les familles des jeunes en situation de handicap afin de les aider à trouver des financements complémentaires pour le séjour de leurs enfants, auprès des maisons départementales des personnes handicapées par exemple. Le comité a notamment pris contact avec une association locale « Enfants de rêves et d'espoir » dont le but est d'aider les familles ayant des enfants handicapés à financer des dépenses non prises en charge par les organismes existants : colonies de vacances, achat de certains appareillages, lunettes spéciales…

LES JEUNES MIGRANTS

En juin 2015, la JPA et ses organisations réaffirmaient leur volonté d'accueillir dans les colonies de vacances et les centres de loisirs tous les enfants et les jeunes, indépendamment de leur situation administrative.
De nombreux comités s'engagent sur cette thématique.

Comité JPA des Bouches-du-Rhône

Le collège Renoir participe à l'opération « Partir en colo avec Ecole ouverte » avec le comité JPA. L'équipe pédagogique a fait le choix de proposer le séjour à une section spéciale qu'il a ouverte récemment, et qui accueille des jeunes migrants, tous hébergés en foyer. La plupart des jeunes avaient des difficultés avec l'eau ou ne savaient pas du tout nager, le séjour qui avait une forte thématique aquatique a été adapté pour eux.
A l'issue du départ, l'ensemble des personnels des équipes éducatives du collège (Principale, enseignantes) et de l'association organisatrice (coordonnatrice, directeur) ont été unanimes pour dire que le séjour avait été une réussite pour ces jeunes ; le directeur de la colo précisant que c'était vraiment « un très bon groupe, très impliqué ».
L'enseignante référente de cette classe, Mme Dussart, a accompagné les jeunes durant le séjour. Elle en est ressortie bouleversée, ajoutant même que « les larmes lui montaient aux yeux » lorsqu'elle en parlait.
« C'était pour les dix jeunes une « première fois », jamais ils n'avaient pu vivre un séjour avec des jeunes de leur âge, dans un cadre très agréable et avec des activités nouvelles. Ils sont allés de découvertes en découvertes, se sont « régalés », et ont participé très activement à tout ce qui était proposé par l'équipe pédagogique. Au terme de la colo, ils ont vivement remercié tout le monde en disant qu'ils étaient très heureux d'avoir vécu cette expérience. »

Comité JPA du Jura

Le département accueille de jeunes migrants, essentiellement africains, accueillis dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance du Jura. Ces jeunes, s'ils jouissent du gîte et du couvert et de l'accompagnement éducatif indispensable, ne bénéficient en revanche d'aucun budget propre à financer des activités éducatives, ni au cours de l'année scolaire, ni pendant les vacances.
Il a semblé indispensable au comité JPA de permettre à ces jeunes ayant souvent connu des parcours particulièrement violents et éprouvants, de renouer avec des temps de loisirs et/ou de vacances.
Le comité avait en 2018 conduit une action à titre expérimental avec l'association des PEP 39 qui accueillait cette population fragilisée. Le succès de cette action l'avait conduit à l'inscrire dans le projet 2019. Toutefois, devant la réussite de ce projet expérimental, l'organisme gestionnaire et l'Aide sociale à l'enfance ont inscrit le financement d'un séjour dans leur budget annuel de fonctionnement. Le comité est donc intervenu exclusivement sur les jeunes migrants (financement de 3 départs contre 6 prévus) arrivés trop tard pour être intégrés dans le projet de financement afin de ne pas créer une iniquité de traitement entre les jeunes accueillis.

Comité JPA des Landes

Six enfants et adolescents d'un Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) des Landes ont pu partir en séjour en 2019. Ils étaient arrivés en France en début d'année et étaient tous scolarisés. Il s'agissait toutefois d'un premier départ en séjour pour chacun d'entre eux. Les retours de leur séjour de la part du travailleur social du CADA ont tous été positifs. Les enfants se sont très bien intégrés à leur groupe et ont activement participé aux activités. Ils ont créé de belles amitiés pendant leur séjour et étaient tristes de rentrer. Ils souhaitent repartir en 2020.

MINI SÉJOURS ET SÉJOURS DE DÉCOUVERTES

Nous le savons, partir cela s'apprend ! Cela peut aussi faire peur. Pour lever ces freins, de nombreux comités proposent des aides au départ en mini séjours ou des colos découvertes.

Comité JPA des hautes-Alpes

Le comité JPA a renouvelé son opération de mini-colo découverte. Le but est double : offrir une première expérience de séjour collectif à des enfants, et informer au mieux les parents sur ce type d'accueil, afin de lever les freins à une inscription dans un centre de vacances de mineurs. Cette année encore les parents étaient satisfaits. 96 % des enfants avaient envie de repartir en colo. Grâce à cette opération, une dynamique de départ est ainsi enclenchée.

Comité JPA de la haute-Loire

Le comité JPA propose des aides pour des mini-camps. Partir avec le centre de loisirs rassure les familles. Les directeurs d'Accueil de loisirs sans hébergement ont affirmé que le « bouche-à-oreille » a fonctionné entre les jeunes et entre les familles et que ceux qui ont découvert le bonheur des vacances collectives l'été précédent, encourageaient leurs copains et copines à profiter des séjours.

Qu'elle est belle, la campagne !

La campagne de solidarité a su évoluer en 2019 afin d'être encore pertinente. Revenons à la source, l'essence même de la campagne : sa raison d'être. Pourquoi une telle campagne existe ? Il convient de le rappeler encore et toujours : trop d'enfants et de jeunes ne partent pas en vacances.

Il est essentiel de rappeler que les colonies de vacances et centres de loisirs sont l'un des derniers espaces de mixité, où les enfants issus de milieux sociaux et culturels différents se rencontrent, se découvrent et apprennent de leurs différences. Cette année la Campagne de solidarité a démarré lundi 14 janvier 2019 et son lancement national a eu lieu au collège Jean Mermoz de Laon en présence de Monsieur Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse qui a souligné la complémentarité éducative des séjours collectifs et l'importance qu'ils puissent être accessibles à tous.

Un événement festif

Nos comités JPA le savent bien : la campagne de solidarité est d'abord un événement festif au sein des écoles. Les élèves sont souvent impatients de se retrouver devant des préfets, des sous-préfets, des DASEN et de déclamer une poésie, une chanson. De raconter une belle histoire. D'ailleurs toutes les photos le montrent : des enfants ravis et des adultes qui le sont tout autant.

De la pédagogie !

N'oublions pas tout de même que la campagne permet de réfléchir, ensemble, sur les droits des enfants, de les mobiliser afin d'aider d'autres jeunes, de lutter contre les injustices sociales et de s'engager pour une plus grande mixité sociale et culturelle. Au final, la campagne convoque nos valeurs républicaines en proposant un véritable « parcours citoyen ». Définitivement, la campagne de solidarité de la JPA est ancrée au sein de l'École.

La campagne de solidarité se révèle également être un formidable outil pédagogique. D'ailleurs, les enseignants l'ont bien compris et nombreux sont ceux qui utilisent les supports que la JPA met à leur disposition.

De l'école au lycée, les enseignants peuvent, en utilisant les outils pédagogiques de La JPA (téléchargeables gratuitement sur le site http://solidaritevacances.jpa.asso.fr), sensibiliser leurs élèves au droit aux vacances à la solidarité et au vivre ensemble et, en les associant à cette campagne, leur faire découvrir ce qu'est une action collective à finalité solidaire.

OUI RECYCLE
POUR DES VACANCES SOLIDAIRES

Oui recycle

Pour rappel, Oui recycle est un projet de collecte de cartouches d'imprimante en vue de leur recyclage et leur valorisation au profit de la Jeunesse au Plein Air en partenariat avec la société UnisCartouches.

Pour plus de précisions, voir page 13 du présent rapport.

Oui recycle est également un outil pédagogique de premier plan. L'enseignant peut apporter des compétences et connaissances dans différentes disciplines et des valeurs humanistes comme la solidarité dans le cadre transversal de l'EMC (Enseignement Moral et Civique).

La JPA met à la disposition des enfants sur son site (www. ouirecycle.org) un cahier de 6 pages édité en partenariat avec les Editions Milan et, pour les enseignants de technologie, 4 séquences pédagogiques.

Partir en livre

Le partenariat avec Lire et faire lire de l'Essonne et le service Jeunesse de Grigny a pu se poursuivre cette année. Des ateliers de lecture-écriture ou artistiques ont été dispensés à un grand nombre d'enfants et de jeunes de la ville pendant les vacances scolaires. Leurs activités liées au jeu ont été inscrites dans leur événement « Livre en été », référencées pour « Partir en livre », inclues dans « Agglo fun tour (Grand Paris sud) » et ont permis d'associer le personnel de la médiathèque de Grigny.

Ces outils pédagogiques variés (affiches, vidéo, fiche d'activité…) aident les enseignants à aborder le domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen » du socle commun des compétences, des connaissances et de la culture tout au long de la scolarité obligatoire.

NOS COMITÉS AGISSENT ET INNOVENT

Au-delà de la campagne, les comités agissent tout au long de l'année afin de valoriser l'action de la JPA. Quelques exemples :

Un atelier sur les droits de l'enfant

Le 21 novembre 2019, le comité JPA du Lot a proposé un atelier autour d'un support pédagogique composé de trois jeux de cartes. Le but du jeu ? Évoquer la notion de la liberté d'expression et des droits de l'enfant par le biais de caricatures.

Objectif lune !

Quelle belle idée ! Le comité JPA de La Réunion a proposé à l'occasion des 50 ans du premier pas sur la Lune d'organiser des projets d'animation autour de cet événement. Et le programme concocté par le comité de la Réunion était riche !

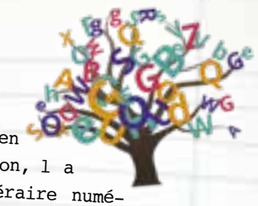

L'Arbre à histoires

La JPA a lancé en mars 2019, en partenariat avec Short Edition, l a quatrième édition de son jeu littéraire numérique collaboratif : l'Arbre à Histoires des Colos et des Centres de Loisirs. Les deux nouveaux épisodes mis en ligne à cette date abordent le thème de la colo idéale, choisi en cohérence avec le concours « Ta classe en colos ». Comprenant désormais seize histoires, le jeu permet d'animer des activités de lecture et d'écriture en colos et centres de loisirs. Après lecture ou écoute d'un début d'histoire, les jeunes participants écrivent la suite, sous forme de texte ou d'une production visuelle (dessin, bande dessinée, collage...), la publient et votent pour celle qu'ils préfèrent sur le site « arbre-histoires-colos-loisirs.fr ».

Pour accompagner les animateurs et les aider à faire participer collectivement les enfants et les jeunes au jeu, la plateforme met à leur disposition des ressources dans l'espace « Animateurs ». Les fiches pédagogiques de chaque histoire et des fiches d'activités les guident et les invitent à diversifier leurs animations en combinant des activités d'écriture à celles de la lecture à haute voix ou à des activités plastiques et théâtrales.

Constatant au fil des années un besoin d'accompagnement plus personnalisé à cet outil et à la mise en place d'animations, La JPA a pu proposer, en collaboration avec les Ceméa, une formation aux jeux d'écriture en mai 2019 à ses bénévoles et jeunes en service civique.

Le jeu a été référencé sur le site de « Partir en livre ».

Partir en lire

ENTRETIEN EXPRESS

DALILA BOUADI, Resposnable nationale de la campagne de solidarité

Si je vous dis 2019, vous me répondez ?

Je vous réponds renouveau. En effet, la campagne de solidarité 2019 a pour nouvel objectif de faire connaitre les colonies de vacances aux élèves et aux enseignants.

Nous proposons également une nouvelle affiche campagne 2019 moins enfantine et qui s'adresse à un public plus large. Cette nouvelle affiche devient un outil de communication et également un outil pédagogique.

Un fait marquant de cette campagne ?

Nous avons décidé, pour répondre au mieux au besoin de proximité des enseignants, de proposer aux enseignants d'être présents à différents moments clés de l'année que l'on a identifiés autour de trois thèmes :

- le droit aux vacances (20 novembre journée internationale des droits de l'Enfant) ;
- la solidarité (20 décembre journée internationale de la solidarité humaine) ;
- les colonies de vacances et des centres de loisirs (16 mai journée internationale du vivre ensemble).

Nos outils pédagogiques permettent de travailler ces trois temps afin d'être présent tout au long de l'année scolaire et tout au long de la scolarité obligatoire des élèves. Il nous a paru essentiel de proposer aux enseignants et aux élèves une campagne de solidarité qui s'inscrive davantage sur la durée afin de trouver son ancrage dans les projets de classes et le projets d'écoles.

Et les comités comment interviennent-ils ?

Le travail des comités est essentiel, ils animent cette campagne de solidarité dans les territoires et proposent aux enseignants de mettre en place des projets solidaires afin de susciter l'engagement des élèves dans une action concrète de solidarité : courses solidaires, marchés solidaires. Les comités peuvent également intervenir dans les classes sur le troisième temps pour parler du vivre ensemble et pour faire connaitre les colonies de vacances aux élèves et aux enseignants.

Les musiciens de Brême

Le comité JPA de la Loire a souhaité organiser un spectacle ! Intitulé « Les musiciens de Brême », cet événement a été organisé à l'Opéra-Théâtre de Saint-Étienne offert à 45 enfants du Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de la Métare - Saint Etienne le matin et 49 enfants des Amicales Laïques Beaubrun et Bizillon l'après-midi (avec goûter bien entendu...).

Et ce n'est pas tout car le comité JPA était plein de projets et d'idées en cette année 2019 ! En 2019, il réalisait une exposition sur l'historique et les missions de la JPA avec, en plus, des dessins et des textes individuels ou collectifs d'enfants sur le thème, ô combien magnifique, des « vacances partagées ». Cette exposition a été présentée du 1er au 12 avril à l'Hôtel de Ville de Saint-Étienne, du 8 au 26 octobre en Mairie de Firminy, du 13 au 22 novembre en Mairie de Roanne.

Valorisation du travail de la JPA

Le comité JPA des Landes a été invité par les Francas des Landes à leur Convention nationale de Dijon décembre 2019 pour témoigner du partenariat sur Pauvreté, précarité et promotion des séjours de vacances.

Le travail du comité des Landes a également été valorisé lors de l'inauguration de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme de Saint-Paul-lès-Dax.

Si on partait en mini-camp ?

Toujours aussi novateur, le comité JPA des hautes-Alpes a, en 2019, distribué son guide des aides. Un document bien utile pour les parents quand il faut envoyer son enfant en vacances ! Le comité a également fait la promotion d'une mini-colo devant se dérouler en avril 2020 (NB : la pandémie de Covid-19 a malheureusement porté un coup d'arrêt à ce beau projet en 2020).

La JPA au jour le jour

La JPA est un expert reconnu des vacances et des loisirs. Elle situe son action entre mer, campagne et montagne. Elle est au carrefour des activités de ses membres qu'elle soutient au jour le jour

UN SERVICE JURIDIQUE EN DÉVELOPPEMENT

Assurer une veille réglementaire et juridique et être force de propositions sur l'évolution de la réglementation est une des missions importantes de la JPA. Pour le rapport 2019 nous avons rencontré son éminent responsable : Sandy Basile

Pouvez-vous nous présenter le service juridique (équipe, mission, rôle confédéral et au-delà…) ?

Le service juridique de la Jeunesse au Plein Air remplit plusieurs missions :

- animation du Groupe juridique de la Confédération, dont l'objet est de faire le point sur la réglementation de l'année en cours, et partant, de définir les principaux axes réglementaires impactant les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ;
- veille juridique notamment sur les textes de droit européen et de droit français
- contribution à la mission d'intérêt général portée par la Confédération et ses membres dans le cadre des activités de plaidoyer (notes de contexte…) ;
- élaboration et rédaction de supports d'information destinés aux acteurs du secteur (Spécial Directrice & Directrice, revues thématiques, JuriACM …) ;
- assistance et conseil juridique dans le cadre des services offerts par JuriACM.

Compte tenu d'une intensification des tâches et de la mission, le service juridique de la JPA a été renforcé par l'arrivée de Morgan BERTHOLOM depuis le mois d'avril 2019, pour une durée d'un an (voir Trois questions à ci-après)

Concernant l'activité d'assistance, quels types de questions ont été posées au service juridique durant cette année 2019 ?

Tout au long de l'année, la vocation du service juridique est de répondre aux questions de nos abonnés à JuriACM (membres confédérés, associations, collectivités territoriales, personnes morales …). La principale préoccupation du service juridique est de pouvoir répondre à tous et au mieux, en donnant une information aussi rapide que possible, fiable et solide.

Nous notons une tendance forte de nos abonnés JuriACM à s'interroger sur leur niveau de responsabilité : Quels types de responsabilités face à telle ou telle situation ? Quels sont les risques que j'encours lorsqu'un enfant se blesse lors d'une activité sportive ? En tant qu'organisateur, suis-je responsable lorsqu'un animateur ne respecte pas les consignes de sécurité lors d'une baignade ? Un organisateur peut-il voir sa responsabilité engagée pour faute inexcusable à l'égard d'un directeur d'un centre ayant subi un accident de travail ? Etc.

De nombreuses questions portent également sur les conditions à respecter pour des activités : Quelles sont les activités nautiques qui exigent le test d'aisance aquatique ? La sortie en autonomie est-elle possible sur plusieurs jours ?

N'oublions pas toutes les questions aussi nombreuses que variées : quelles sont les mentions et pratiques à respecter dans un formulaire d'inscription, pour être RGPD, sur l'hébergement et les règles de sécurité (les tentes d'un camping accueillant des ACM sont-elles soumises à la vérification périodique d'une commission de sécurité ?), sur l'encadrement, les relations avec la collectivité, les contrôles, la santé

Et demain comment voyez-vous le service juridique de la JPA ? Quel pourrait être son rôle au sein de notre Confédération ?

Faisons un constat simple : son rôle est aujourd'hui dense dans la mesure où le service juridique est de plus en plus sollicité à la fois dans le cadre de sa mission de plaidoyer que dans celui de son activité de conseil.

En lien avec les instances, les membres conférés, les comités départementaux et les membres du Groupe juridique, l'objectif est de faire des missions de notre service, un acteur incontournable du droit des ACM, à l'égard des acteurs de notre secteur (colonies de vacances, centres de loisirs, camps scouts, séjours adaptés et organismes de formation), des pouvoirs publics. Même si les activités du service juridique sont connues et reconnues, il nous faut aller plus loin, particulièrement dans les relations avec les organismes et partenaires européens.

JURIACM VOUS ACCOMPAGNE POUR VOS QUESTIONS JURIDIQUES DU QUOTIDIEN !

JuriACM (https://www.juriacm-jpa.fr/) est l'offre de services juridiques dédiée à la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Outil de référence, JuriACM a été pensé et mis en place par le service juridique de la Jeunesse au Plein Air (JPA), avec différents partenaires institutionnels (CNEA, Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France, …) et de nombreux professionnels (juristes, avocats, membres de la JPA, responsables associatifs, acteurs de terrain, experts spécialisés…).

L'offre de services juridiques que propose Juri-ACM comprend :

- une base de données juridiques, mise à jour très régulièrement, avec plus de 300 textes expliqués et commentés, des modèles d'actes et de contrats à télécharger. C'est au total 10 rubriques qui traitent de toute la réglementation applicable aux ACM ; une newsletter hebdomadaire accompagne ce corpus réglementaire, en suivant l'actualité juridique des ACM au jour le jour ;
- une assistance juridique en ligne pour toutes les questions que peuvent se poser les acteurs d'ACM dans leur pratique quotidienne.

A noter que l'abonnement, au-delà, de la simple assistance juridique, donne également accès à des études et consultations juridiques plus complexes à un tarif préférentiel.

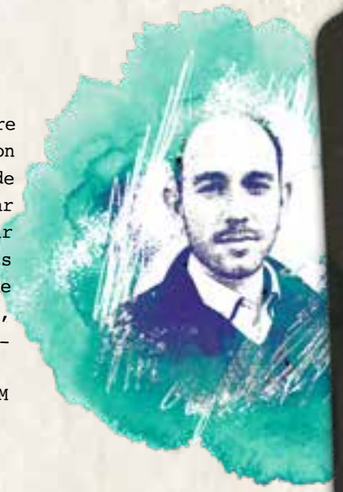

JuriACM
LE SITE D'INFORMATION JURIDIQUE DE LA JPA

LE SPÉCIAL DIRECTEUR ET DIRECTRICE

L'édition 2019 du Spécial Directeur & Directrice propose 189 questions/réponses qui ont été revues, modifiées, réécrites et validées.

Plus que jamais, l'éducation à l'environnement et au développement durable est un enjeu vital pour l'humanité et est essentielle pour le vivre ensemble comme pour la construction de la citoyenneté. C'est dans cette perspective que le dossier spécial « Développement durable & protection de l'environnement dans les ACM » a été conçu. Le lecteur pourra le consulter en page centrale de la revue.

3 QUESTIONS À

MORGAN BERTHOLOM, Juriste à la JPA

Alors, Morgan (je peux vous appeler Morgan ?) qui êtes-vous ? Pourquoi avoir postulé à la JPA ?

Je vais, si vous le permettez, saisir cette occasion de dépoussiérer l'image « austère » qui colle habituellement à la peau des juristes. Contrairement aux rumeurs, la règle de droit n'est pas la seule chose qui m'anime, l'argumentation rigoureuse m'égaye sans me faire frissonner et la contradiction m'évoque davantage une laborieuse entreprise qu'un moyen d'existence. Je crois même pouvoir vous le dire, mes anciens collègues du parquet du tribunal de grande instance de Lorient m'appréciaient pour ma légèreté, ma bonne humeur et mon humour parfois décalé. Pour ma rigueur et mon obstination à comprendre. Je citerai d'ailleurs Michel Houellebecq dans la Carte et le territoire (un livre, comme toute l'œuvre de cet auteur, excellent et d'une grande clairvoyance) : « L'obstination est peut-être en fin de compte la seule qualité humaine qui vaille (…) dans beaucoup de professions, dans toutes celles au moins qui ont à voir avec la notion de vérité. »

Lorsque mon contrat a pris fin, j'ai choisi de m'engager à nouveau pour l'intérêt général. Ce poste au sein d'une confédération associative œuvrant pour les enfants et le droit aux vacances et aux loisirs m'a semblé être un excellent moyen de donner du sens à mon travail.

J'ai intégré le service juridique du siège de la Jeunesse au Plein Air en avril 2019, pour mon plus grand plaisir.

Comment se passent vos journées ?

Les journées sont denses. Elles commencent systématiquement par une activité de veille juridique, via des outils logiciels mais également par la consultation manuelle du Journal Officiel de la République Française. Nous échangeons ensuite avec Sandy Basile sur les réformes et les textes qui nous concernent et déterminons l'axe de travail de la journée ou des jours à venir. Bien entendu, nous nous répartissons les tâches en fonction de nos compétences et appétences respectives, mais je m'occupe principalement de JuriACM, en qualité de webmestre.

Cela signifie que je rédige les articles d'actualité juridique qui paraissent chaque jour sur le site et j'assure les mises à jour afférentes sur notre base de données accessible aux membres, laquelle reprend l'intégralité de la réglementation des ACM. Lorsqu'un membre de JuriACM sollicite l'aide du service juridique pour comprendre et appliquer la réglementation, nous discutons conjointement de la réponse à apporter et je procède aux rédactions.

Que pouvez-vous retenir de votre année 2019 au sein du service juridique de la JPA ?

L'année 2019 a été pour moi une année de transition particulièrement riche, sur le plan personnel, intellectuel et humain. Mon poste au service juridique de la Jeunesse au Plein Air impliquait de quitter ma Bretagne natale pour venir travailler au siège à Paris, dans des matières juridiques particulièrement variées. Pour être tout à fait sincère, je ne soupçonnais pas que le droit des accueils collectifs de mineurs intéressât tant de domaines ! Après avoir pratiqué le droit pénal de manière quasi-exclusive pendant 2 années, il fallait réapprendre, changer mes habitudes et mon style rédactionnel, trop procédural et inadapté à des contenus informationnels. Sandy Basile s'est montré particulièrement pédagogue et j'ai pu prendre mes marques dans ma nouvelle vie professionnelle au bout de quelques semaines. Si cela s'est fait si vite, c'est également grâce à une ambiance de travail efficace mais détendue, savamment distillée par mes collègues.

Le projet « JuriACM », pour lequel j'ai été recruté, s'est progressivement mis en place et commence aujourd'hui à rayonner. Il reste encore beaucoup à faire….

Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
JPA I UNAT

20 ans et toutes ses dents !

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej) a fêté en 2019 ses 20 ans.

Depuis 2016, la gouvernance de cette association est à parité entre la JPA et l'UNAT. L'Observatoire contribue à une meilleure connaissance des vacances et des loisirs des enfants et des adolescents français, notamment concernant les vacances et loisirs collectifs, trop peu étudiés au regard des nombreuses évolutions sociétales. Pour cela, l'Observatoire réalise une veille sur les données produites par d'autres institutions ou organismes, conduit ses propres études et diffuse, notamment via son site (www.ovlej.fr), l'ensemble de ces expertises.

L'année 2019 a été centrée sur la diffusion de nombreuses données, tant sociologiques que statistiques, sur le champ des accueils collectifs de mineurs (ACM). Une des ambitions de l'Ovlej est que chacun, stagiaire BAFA, formateurs, animateurs, directeurs, cadres des fédérations, élus des collectivités, puisse s'emparer des données produites afin de se questionner, de faire évoluer ses pratiques ou de prendre des décisions. L'objectif n'est pas de proposer des solutions ou de convaincre, mais plutôt d'accompagner les questionnements en s'appuyant sur une analyse du réel ou du vécu des personnes.

En ce sens, en 2019, deux Bulletins ont été produits sur l'analyse des données de fréquentation des accueils collectifs de mineurs. Ces données, recueillies par la DJEPVA (base SIAM), sont traitées par l'INJEP qui les diffuse principalement sous forme de tableaux Excel. L'Ovlej a souhaité rendre accessible à tous l'analyse de ces indicateurs statistiques, par la rédaction des Bulletins n°50 et 51. Ces analyses mettent notamment en lumière que, pour la première fois depuis huit ans, l'année 2018-2019 enregistre une légère hausse du nombre de départs en séjours collectifs : +1 %, soit 17 239 départs supplémentaires par rapport à l'année précédente. Les effectifs progressent notamment sur les séjours courts (+12 %) et les séjours spécifiques (+5 %), les séjours à l'étranger (+5 %) et la tranche d'âge des 14-17 ans (+4 %). Sur cette même année 2018-2019, un tiers des communes françaises métropolitaines disposait d'au moins un accueil de loisirs ou de jeunes (ouvert pendant la semaine et/ou pendant les vacances).

Du côté des données sociologiques, la finalisation de l'étude sur le vivre ensemble en ACM (initiée en 2017) a permis l'organisation d'un séminaire de restitution le 19 juin 2019. Les partenaires institutionnels ayant pris part à la réalisation de cette étude (DJEPVA et CNAF) ont pu ouvrir cette demi-journée, avant la présentation complète des résultats par l'Ovlej. La spécificité de ce travail de recherche est d'avoir pu donner la parole aux jeunes (6-14 ans) pour prendre en considération leur point de vue. Les résultats montrent notamment que, pour les enfants et les adolescents, l'entraide est considérée comme la valeur phare du vivre ensemble en centres de loisirs et colonies de vacances. Ces accueils leur offrent des espaces où ils peuvent expérimenter la vie en collectivité de diverses manières (au travers de la vie quotidienne, des jeux et des activités spécifiques), apprendre à aller vers les autres et à les prendre en compte tant dans leurs ressemblances que dans leurs différences. Les jeunes expliquent que les divers apprentissages peuvent se faire de manières différentes qu'à l'école ou en famille.

L'année 2019 a également vu la publication du premier livre de l'Ovlej : *« Les vacances et loisirs des enfants et des jeunes : 20 ans d'observation des pratiques et des acteurs »*. Cet ouvrage de 136 pages est paru au mois d'avril. En sept chapitres thématiques, il aborde diverses dimensions (pratiques, fréquentation des ACM, attentes des familles, projets des organisateurs, politiques publiques), permettant ainsi de mieux comprendre les enjeux auxquels les divers acteurs (enfants, adolescents, parents, organisateurs, prescripteurs, institutions et État) sont aujourd'hui confrontés.

Enfin, le second semestre de l'année 2019 aura permis le lancement d'un nouveau projet de recherche : « Les loisirs et les vacances des enfants et des jeunes en France : connaissance des publics et attentes des parents ». Celui-ci se déclinera en deux phases sur l'année 2020 (nous en reparlerons…)

Service doc. répondre aux besoins d'information

QUESTIONS À

CHRISTELLE MAGDELAINE,

Centre de documentation JPA

Pouvez-vous décrire la place du service documentation au sein de la JPA ?

Le service documentation doit avant tout répondre aux besoins en information des salariés, bénévoles et membres de la JPA. Il a pour mission principale de recenser et référencer les informations et les documents existants sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes. Ces ressources spécifiques sont mises à disposition du personnel et sont également valorisées auprès d'un public externe (professionnels du secteur, étudiants…) via le site web documentaire doc.jpa.asso.fr.

En 2019, quelle a été pour vous l'activité centrale ?

En 2019, l'activité du service s'est centrée majoritairement sur la veille documentaire. Il a été au préalable nécessaire de définir un plan de veille pour formaliser les besoins en information. Les étapes d'élaboration du plan de veille se sont enchaînées logiquement. Il a fallu définir les objectifs et les enjeux de la veille, qualifier les destinataires, délimiter le périmètre et les axes de la surveillance et déterminer les modalités de collecte, d'analyse et de diffusion. À la suite, j'ai pu ainsi répondre à la demande du service juridique sur la mise en place de leur veille automatisée et leur apporter mon expertise sur ce projet. Parallèlement, j'ai continué à valoriser des informations et des documents sur le site web documentaire. De nouvelles ressources y ont été référencées et celles publiées par le réseau JPA sont mises en avant dès la page d'accueil et dans des espaces ou des produits dédiés.

Pouvez-vous nous dire quels sont les usages numériques à la Doc JPA ?

La Doc JPA fait usage du numérique quotidiennement en utilisant pour son fonctionnement différents outils en ligne : logiciel documentaire (Kentika), logiciel de veille (Inoreader), moteurs de recherche, réseaux sociaux… L'autre usage majeur concerne la diffusion des documents numériques soit par le site web documentaire ou soit par messagerie comme pour l'envoi des bulletins de veille. Dans le cadre des recherches documentaires, les résultats sont diffusés par le biais d'emails personnalisés en associant parfois des documents numérisés et ce toujours dans le respect des règles du droit d'auteur.

Et demain, quelles sont les attentes de vos lecteurs et les évolutions possibles ?

Les livrables de veille proposés aux acteurs internes à la JPA viennent renforcer leurs connaissances du secteur, maintenir leurs expertises et contribuer à leurs actions et prises de décisions. Les lecteurs souhaitent à présent accéder à ces nouvelles informations sur tous supports numériques et très rapidement, pour certains quasiment en temps réel, de façon à être les plus réactifs possibles et à communiquer en conséquence. L'automatisation de la collecte de l'information a permis pour répondre à ce besoin prioritaire d'accélérer la conception des bulletins de veille. La prochaine étape sera de réduire encore les délais de communication en automatisant leurs envois. Une autre évolution envisageable serait de mieux s'adapter aux usages des lecteurs en leur donnant accès aux bulletins sur l'ensemble de leurs outils numériques, de l'ordinateur à la tablette jusqu'au mobile.

LA VEILLE DOCUMENTAIRE

Le service documentation de la JPA a développé en 2019 sa mission de veille documentaire en automatisant la collecte des informations. Afin d'évaluer les sources surveillées et les thèmes suivis, une analyse a été effectuée sur de nombreuses sources. Le nombre d'articles collectés s'élève à 4866 références classées dans une catégorie de sources et sous un des 98 thèmes traités. Les 10 thèmes les plus plébiscités sont dans l'ordre : Éducation, Association, Collectivité territoriale, ACM, Jeunesse, Europe, Handicap, Grand débat national, Citoyenneté et Pauvreté. La veille documentaire doit en permanence être réajustée aux nouvelles sources et thèmes émergeants. Il s'agit à la fois de contribuer efficacement à « l'intelligence collective » de la structure et en même temps de proposer des services toujours plus personnalisés aux usagers.

Le plein de Travaux !

DÉFENDONS LES COLOS !

En dehors de nos actions de plaidoyer, la JPA a rencontré à de nombreuses reprises les décideurs publics. Le 8 janvier et 20 novembre, la JPA rencontrait Gabriel Attal et son cabinet afin de faire part des propositions de la JPA.
Le 26 juin, la JPA était auditionnée par la députée Pascale Fontenel-Personne (LREM), chargée d'un rapport confié par le premier ministre sur l'accès de tous aux vacances
Le 25 octobre, la JPA rencontrait la députée Sabine Rubin (LFI) et puis était auditionnée le 2 décembre dans le cadre de la construction d'une proposition de loi pour la démocratisation de l'accès en colo (loi déposée en 2020).

TRAVAUX DE LA JPA SUR LE SNU

Le SNU suscite de nombreux débats, même au sein de notre confédération. La JPA a tenté, tout au long de l'année 2019, d'en faire une synthèse intelligente et constructive. En janvier, rendez-vous était pris au ministère. Rdv avec le ministère de la jeunesse dès début janvier. Il était rappelé que le SNU n'est pas au départ une demande des organisations de la JPA qui portent d'autres propositions (exemple : volontariat d'animation, expérience de la mixité au sein des ACM…) pour la jeunesse.

Pour autant, les objectifs du SNU (engagement, lutte contre les inégalités…) interpellent la JPA. Et ce d'autant plus que les décideurs politiques présentent le SNU comme une réponse à la pluralité des enjeux et/ou problématiques propres à la jeunesse (construction de la citoyenneté, difficultés d'entrée dans la vie adulte, décrochage scolaire et orientation…). En outre, les organisations de la JPA ont une expertise et une expérience certaine dans l'éducation de la jeunesse, il est donc nécessaire qu'elles prennent part, aux côtés d'autres institutions ou organismes qui peuvent également intervenir sur le temps de la jeunesse (armée, pompier, secourisme, sport…). Elles portent des valeurs et développent des pratiques, notamment pédagogiques, qui doivent trouver leur place dans ce projet qui va concerner l'ensemble de la jeunesse française. Elles proposent de contribuer à la phase de construction du SNU qui s'est ouverte, au niveau national comme territorial.
En juin, une convention avec l'Etat était signée.
Pour la JPA, plusieurs principes doivent être au cœur du dispositif du SNU :

- l'universalité de la phase obligatoire : tous les jeunes, français, avec une carte de séjour ou même jeunes migrants doivent pouvoir participer au SNU ;
- la mixité des publics et des territoires ;
- la prise en compte du parcours et des aspirations des jeunes : le SNU doit s'intégrer à leur projet d'étude et de vie et répondre à leurs besoins ;
- la continuité éducative, entre ce qui …

RENCONTRE AVEC

BENJAMIN FLOREN,

service civique à la JPA en 2019

Benjamin a souhaité faire un service civique au sein de la JPA nationale. Nous avons voulu recueillir ses impressions sur son expérience dans nos locaux.

Bonjour, pouvez-vous en quelques mots vous présenter ?

Benjamin, 24 ans, breton ;)

Quelles étaient vos missions au sein de la JPA ?

Nous étions chargés avec Lucie de plusieurs missions : la principale était de donner vie au projet Oui Recycle de la JPA, le recyclage solidaire des cartouches d'encres. Pour ce projet nous avons dans un premier temps tenté de contacter un maximum d'écoles qui participaient à Oui Recycle pour qu'elles réitèrent l'expérience. Nous avons donc constitué un fichier de ces écoles pour en assurer le suivi.
Par ailleurs nous avons mené des actions de sensibilisation dans les écoles participantes à Oui Recycle. Ces ateliers visaient à sensibiliser les élèves aux questions du développement durable et du recyclage, mais aussi à la question du droit au départ en vacances et de la nécessité des loisirs.

Pourquoi vous être engagé auprès de notre structure ?

Je venais de finir mon master et je préparais des concours. La préparation de ces concours ne me prenait pas tout mon temps donc je voulais utiliser le temps qui me restait pour me rendre utile. Le Service Civique me paraissait un excellent moyen de le faire !
Dans les offres sur le site du service civique j'ai pu découvrir la JPA. Je ne connaissais pas l'association, mais cette mission me paraissait parfaite, entre la possibilité de travailler auprès des enfants pour une mission éducative, non seulement sur les enjeux du développement durable mais aussi sur la sensibilisation autour du droit à partir en vacances.

Comment se passait votre quotidien dans notre structure ?

Ça se passait très bien ! Certains jours nous travaillions au siège de la JPA pour préparer nos interventions et gérer nos projets. Et le reste du temps nous étions en intervention dans les écoles participant au projet Oui Recycle. Donc nous avons pu découvrir le monde associatif des deux côtés : le travail de préparation des actions, de recherche des fonds, etc… et les actions auprès des bénéficiaires.
Au niveau humain l'ambiance de travail était parfaite. Non seulement le courant est très bien passé avec Lucie, l'autre service civique, mais aussi avec toute l'équipe de la JPA. Nous avons été très bien accueillis, tout le monde était disponible et accessible si nous avions des questions. Et l'ambiance de travail à la JPA était très conviviale et chaleureuse.

Avez-vous été confronté à des freins ou des difficultés ? Si oui lesquels ?

Le principal frein à note travail était le temps de trajet et les distances qui nous séparaient des écoles partenaires. Nous aurions aimé faire plus d'interventions mais c'était compliqué pour des questions de trajet.

Qu'est-ce que cette mission vous a apporté ?

Personnellement j'ai pu découvrir le milieu associatif et les gens extraordinaires qui le font vivre, donc j'ai beaucoup appris sur le plan personnel.
Tous les contacts avec les enfants étaient évidemment particulièrement enrichissants. Quel bonheur de voir que des enfants de 7-8 ans comprennent déjà l'importance de la lutte contre le réchauffement climatique !
3 mots pour définir votre mission à la JPA ?
Motivante – Enrichissante – Précieuse

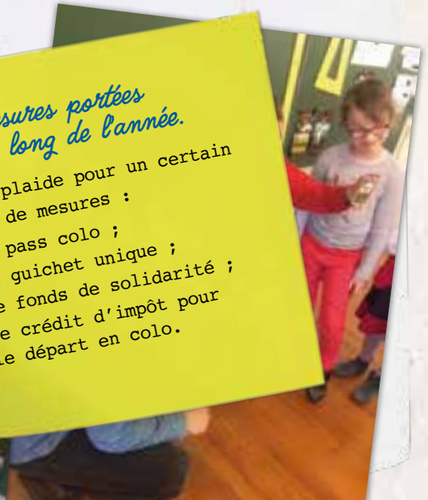

Des mesures portées tout au long de l'année.

La JPA plaide pour un certain nombre de mesures :

- le pass colo ;
- le guichet unique ;
- le fonds de solidarité ;
- le crédit d'impôt pour le départ en colo.

RENCONTRE AVEC

MATHILDE HÉKIMIAN,

en CDD au service communication de la JPA

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Âgée de 25 ans, je suis chargée de communication digitale et je suis spécialisée dans la thématique du bien-être, de l'écologie et de la santé.

Quelles étaient vos missions au sein de la JPA ?

Je suis arrivée en tant qu'assistante communication à la JPA. Mes missions au sein de l'association ont été très diverses, ce qui m'a permis d'obtenir une vision 360° sur les métiers de la communication. Le projet Oui Recycle m'a été confié, que j'ai développée principalement par la création et l'alimentation de réseaux sociaux ainsi que par l'envoi de campagnes d'e-mailing.

J'ai accompagné deux services civiques dans les écoles pour leurs interventions sur le thème du recyclage, afin de récupérer du contenu photos et vidéo qui sont venus alimenter ma communication. J'ai également participé à d'autres projets annexes, comme le concours Ta classe en colo 2019, et ai été un appui à la communication digitale de la JPA.

Plus précisément pouvez-vous nous parler de Oui Recycle ?

Oui Recycle est un projet social et solidaire, qui propose de recycler les cartouches d'encre en vue de financer des départs en colo pour les enfants. C'est un geste gratuit et rapide, qui nous permet de collecter des fonds (jusqu'à 50 centimes par cartouche recyclée). Nous sommes en partenariat avec Uniscartouches. Oui Recycle a aussi été conçu comme un outil pédagogique à disposition des enseignants ou des animateurs de centre de loisirs.

Pouvez-vous en quelques mots nous parler de l'intérêt d'une telle opération pour la JPA ?

Cette opération permet à la JPA de faire partir de nombreux enfants en colonie de vacances. C'est aussi un projet environnemental, qui permet au grand public et aux établissements scolaires de faire un geste pour la planète. La réalisation de ce projet nous a permis de mettre en place différentes actions utiles telles que l'éducation au recyclage pour les enfants, lors d'interventions en milieu scolaire. Nous pensons que plus tôt les enfants sont sensibilisés, plus cela aura un impact sur notre environnement. Il s'agit d'un projet à double visée, qui est un réel appui à la mission principale de la JPA, qui est de militer pour le départ de tous les enfants en vacances et centres de loisirs.

Le projet Oui Recycle permet à la JPA de mettre en avant l'importance d'aider les enfants dans le besoin, puisque les vacances encouragent la mixité sociale et le vivre-ensemble.

Qu'est-ce que cette mission au sein de notre structure vous a apporté ?

Prendre la main sur un projet utile pour les enfants qui ne partent pas en vacances et pour l'environnement est très gratifiant. C'est une mission positive et aussi pleine d'espoir qui m'a permis d'élargir mes connaissances sur le sujet de l'éducation et de l'écologie et qui m'a ainsi donné l'occasion de me remettre en question sur ma propre consommation. C'est une mission intéressante pour son aspect social et environnemental, qui m'a permis d'acquérir une certaine ouverture d'esprit dont je me sers aujourd'hui pour effectuer mes nouvelles missions.

A noter

Nous avions souhaité recueillir la parole de Lucie Lorete, elle aussi en service civique et qui a travaillé de concert avec Benjamin. Mais la pandémie de Coronavirus nous a touché lors de la rédaction de ce rapport. Avec le confinement, elle n'était plus disponible pour nous répondre. La JPA était plus que ravie de leur implication, à tous les deux, à nos côtés.

... se construit à l'Ecole et au sein des ACM et ce qui se fera au sein du SNU ;

- la complémentarité du SNU avec toutes les autres politiques jeunesses (mixité, lutte contre les inégalités…), et notamment la promotion des ACM.

CITÉS ÉDUCATIVES

Le label des Cités éducatives vise à lutter contre les inégalités de destin en mobilisant tous les acteurs agissant dans le quotidien des enfants et des jeunes, dès le plus jeune âge et jusqu'à 25 ans. La JPA a défendu le rôle du départ en colo et séjours scolaires comme outil éducatif et levier incontournable pour la réalisation des objectifs de ce dispositif.

Cette idée a tout de suite été retenue et la JPA a été associée au dispositif pour travailler cet aspect-là. L'année 2019 a été celle de la construction du dispositif et la prise de contact avec les parties prenantes des cités éducatives. 2020 sera celle du lancement des actions !

Nous avons pu rencontrer Vincent Léna, en charge du programme à 3 reprises (en mars, en juin et en novembre 2019).

Les comités de la JPA sont déjà en contact avec les interlocuteurs locaux des cités sur de nombreux territoires. Plusieurs projets sont en cours d'élaboration comme proposer l'opération « En colo, grâce à mon établissement » aux collèges de cités dans le Rhône, l'Oise ou la Somme.

ENGAGEMENT CITOYEN

Dans le cadre du Volontariat, l'année 2019 a été l'occasion d'un rapprochement inédit avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSP). L'objet de cette collaboration était de préparer et de travailler sur un projet de Directive européenne concernant l'engagement citoyen.

Son objectif est de reconnaître et de faciliter l'« engagement citoyen », dans le respect des règles européennes en matière de santé et sécurité des bénévoles, volontaires et professionnels engagés dans des missions d'intérêt général. Pour la JPA, elle pourra être une base pour faciliter la création d'un statut de volontaire de l'animation.

LE PROBLÈME DES TRANSPORTS PAR TRAIN

La JPA a travaillé tout au long de 2019 avec la SNCF et l'UNAT afin de résoudre les difficultés rencontrées par les organisateurs de colonies de vacances lors des départs de groupe d'enfants en train. La SNCF y est fortement impliquée ainsi que les réseaux organisateurs de colo afin de trouver des solutions concrètes aux problèmes rencontrés : réservation de groupes et paiement, accueil des enfants et des parents en gare, besoins particuliers des enfants en situation de handicap…

Rapport 2019 Financier

L'année 2019, est la première année de mise en œuvre du plan d'action pluriannuel 2019-2023, suite à son adoption lors de l'Assemblée générale du 20 décembre 2018.

Ce plan d'actions a permis d'une part de clarifier les missions de la JPA et préciser ses actions prioritaires, d'autre part de redéfinir le modèle économique de notre organisation.

La clarification des missions permet de répondre à 3 objectifs :

- Redéfinir le sens commun à notre action et faire confédération,
- D'avoir un message plus clair et collectif en direction des pouvoirs publics, pour faire valoir et valoriser l'utilité sociale de notre action,
- Faire connaître et reconnaître notre action auprès du grand public et des donateurs, afin de développer les ressources au service de nos missions.

L'enjeu pour notre confédération est d'amplifier son action pour faire reconnaître l'importance des séjours de vacances collectives dans une société marquée par des inégalités croissantes et la perte de sens commun.

Il nous faut maintenant changer d'échelle, pour permettre à beaucoup plus d'enfants et de jeunes de bénéficier d'un départ en vacances collectives C'est tout l'enjeu de la construction du nouveau modèle économique.

Comme vous pourrez le lire dans les états financiers, la situation financière de la JPA est saine et garantit la pérennité de notre confédération. Les comptes de gestion sont équilibrés et traduisent la gestion rigoureuse de notre organisation ; les réserves de trésorerie nous donnent les moyens d'investir pour le développement de notre projet au service du plus grand nombre d'enfants et de jeunes.

Notre plan d'action est écrit pour les 4 prochaines années, reste à le concrétiser, notamment par le développement du Fonds de dotation « Partir et devenir » que nous avons créé en janvier 2019.

Au moment d'écrire ce rapport financier, nous sommes en pleine période de confinement suite à l'épidémie de COVID-19.

La JPA comme toutes les associations, organisations, ou entreprises est impactée dans son organisation, ses missions et son équilibre financier, même si sa situation financière la met hors de danger.

Il n'en est pas de même du secteur des vacances collectives, que ce soit les organisateurs de séjours ou les gestionnaires de structure. Les mesures de confinement se sont traduites par l'annulation de tous les séjours collectifs du printemps et sans qu'il n'y ait de visibilité sur les dates et conditions d'organisation des séjours collectifs pour le 2 ème semestre de l'année 2020.

Avant cette crise sanitaire, notre secteur était fragile sur le plan économique et financier du fait d'une faible solvabilité de l'activité et des charges financières liées à la gestion du patrimoine immobilier nécessaire à l'organisation des séjours.

Cette crise risque de mettre à mal certaines de nos organisations dont la fragilité financière ne permettra pas de passer le cap.

A. Les faits marquants de l'exercice 2019

2019 est la première année de mise en œuvre du plan d'action 2019/2023, déclinaison du projet confédéral adopté par l'Assemblée générale du 27 juin 2018.

Ce plan d'action présenté lors de l'Assemblée générale du 20 décembre 2018, traduit la vision et les missions de la JPA pour les 5 prochaines années. Ces orientations et ces choix impactent la situation financière et les choix budgétaires de notre confédération.

DES MISSIONS CLARIFIÉES ET REDÉFINIES

Les missions de la JPA ont été reprécisées autour de 3 axes. Le compte d'emploi des ressources présenté dans ce document tient compte de cette nouvelle présentation.

1. Le plaidoyer pour le droit aux vacances collectives pour tous les enfants et les jeunes

Les veilles documentaire et juridique sont au service des missions de plaidoyer

2. Passer des aides financières au parcours

Comment ? En privilégiant une approche qualitative des aides permettant de mieux mesurer l'impact de l'action de la confédération

3. Faire confédération

Il s'agit de réaffirmer le rôle confédéral de la JPA et l'organisation de la JPA sur le territoire.

UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE EN CONSTRUCTION

L'évolution du projet de la JPA doit aussi s'accompagner de la transformation de son modèle économique. Plusieurs actions ont été engagées en ce sens sur l'exercice 2019.

1. La création du Fonds de dotation Partir et Devenir

La création d'un Fonds de dotation, par une dotation initiale de la JPA a été validée par l'Assemblée générale du 20 décembre 2018. L'enregistrement du Fonds de dotation par l'autorité administrative est effective depuis le 6 février 2019.

- La JPA a doté le Fonds de dotation d'un apport initial de 50 000 €
- La JPA a fait une avance de trésorerie, sous forme de prêt, pour permettre au fonds « PARTIR ET DEVENIR » de démarrer ses actions 100 000 € ont été versés sur 2019.
- Certain.e.s salarié.e.s de la JPA ont été partiellement mis à disposition du Fonds de dotation « PARTIR ET DEVENIR ». Des conventions de mises à disposition ont été signées, et les frais de personnel sont refacturés au Fonds de dotation par la JPA.

2. Une étude sur la mutualisation des locaux

La refonte du modèle économique prévoit le développement de mutualisations de moyens, notamment de locaux, avec des associations partenaires.

Ces négociations ont pris plus de temps que prévu et ce n'est qu'en décembre 2019 qu'une étude cofinancée par La JPA et Solidarité laïque, a été commandée au cabinet Parella pour définir les conditions de mutualisation d'un siège commun. A la date du 15 avril 2020, il apparaît que ce projet de mutualisation de locaux ne se fera pas. Nous avons donc perdu plus d'un an pour ce projet, et nous allons conduire une recherche de locaux répondant aux propres besoins de notre confédération.

3. La réforme de la cotisation

Un groupe de travail a été constitué dans le but de proposer une réforme de l'adhésion/cotisation à la JPA. Cette réforme s'inscrit dans le cadre plus large d'une réforme des statuts de la confédération. Les travaux de ce groupe de travail devaient être initialement soumis à l'étude de l'Assemblée générale de juin 2020. Il est vraisemblable que cela sera repoussé après l'été 2020.

3. Les chiffres clés de l'exercice 2019

1. Le compte de résultat simplifié

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2019	Exercice 2018	Ecarts 2019/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 128 839	2 974 919	153 920
CHARGES D'EXPLOITATION	3 108 666	3 026 414	82 252
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 173	- 51 495	71 668
PRODUITS FINANCIERS	10 494	9 995	498
CHARGES FINANCIERES	-	-	-
RESULTAT FINANCIER	10 494	9 995	498
RESULTAT COURANT	30 667	- 41 500	72 166
PRODUITS EXCEPTIONNELS	91 125	743 060	- 651 935
CHARGES EXCEPTIONNELLES	79 515	147 833	- 68 318
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 610	595 227	- 583 617
Impôts sur les sociétés (IX)	2 518	2 399	119
TOTAL DES PRODUITS	3 230 457,42	3 727 973,96	-497 516,54
TOTAL DES CHARGES	3 190 699,12	3 176 645,84	14 053,28
RESULTAT NET	39 758,30	551 328,12	-511 569,82

- **Une hausse de 153 920 € des produits d'exploitation** compte-tenu d'une augmentation de 126 692 € des subventions pour les aides au départ.
- **Une hausse de 82 252 € des charges d'exploitation** dues notamment à l'augmentation des salaires et cotisations sociales (+100 K€), des aides versées (+172 K€) et une baisse des charges externes.
- **Un résultat d'exploitation positif à + 20 173 €**
- Un résultat financier positif : +10 494 €
- Un résultat exceptionnel positif : +11 610 € en diminution de 583 K€ compte-tenu des cessions immobilières enregistrées en 2018.

2. Le bilan simplifié

BILAN ACTIF	2 019	2 018
Immobilisations incorporelles	6 887	11 980
Immobilisations corporelles	42 438	31 636
Immobilisations financières	157 038	0
ACTIF IMMOBILISE	206 363	43 616
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	59 597	120 714
DISPONIBILITES	10 528 305	10 564 380
TOTAL	10 794 265	10 728 710

Le bilan de la JPA n'enregistre pas de variations significatives.
Les disponibilités représentent 97% de la valeur de l'actif, ce qui nous laisse toute latitude pour la mobilisation de ces fonds en matière d'investissement
Les immobilisations financières (157 038 €) sont constituées de 100 000 € de prêt au Fonds de dotation PARTIR ET DEVENIR, et 57 038 € de parts sociales BRED que nous avons souscrites en 2019.
Les fonds associatifs représentent 95% du montant du bilan passif et intègrent les produits des cessions d'actifs pour environ 7,7 M€.

BILAN PASSIF	2 019	2 018
Fonds propres	10 227 396	10 187 638
Autres fonds associatifs	36 443	36 443
FONDS ASSOCIATIFS	10 263 839	10 224 081
PROVISIONS	118 205	126 994
FONDS DEDIES	65 770	59 679
DETTES ET COMPTES RATTACHES	346 451	317 956
TOTAL	10 794 265	10 728 710

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR

Exercice 2019
Du 01/01/2019
Au 31/12/2019

EMPLOIS	Compte de résultat consolidé	Affectation des ressources collectées auprès du public	RESSOURCES	Compte de résultat consolidé	Suivi des ressources collectées auprès du public
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		-
1 - MISSIONS SOCIALES	**2 640 639**	**201 163**	**1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	**291 540**	**291 540**
1.1 Actions réalisées en France	**2 640 639**		**1.1 Cotisations sans contrepartie**		
Actions réalisées directement par la JPA					
Plaidoyer pour le droit aux vacances collectives	415 583		**1.2 Dons, legs et mécénats**	**291 540**	**291 540**
Veille juridique et documentaire	317 321		- Dons manuels	269 324	269 324
Aides	1 676 959	201 163	- Legs, donations et assurances vie	17 558	17 558
Faire confédération	230 776		- Mécénats	4 658	4 658
			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
			2- AUTRES FONDS PRIVES	**0**	
Versement à d'autres organismes					
1.2 Actions réalisées à l'étranger					
Actions réalisées directement					
Versement à d'autres organismes			**3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**	**2 426 078**	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**224 864**	**90 377**			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	**90 377**	**90 377**			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	**134 487**		**4 - AUTRES PRODUITS**	**448 791**	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**244 396**				
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	**3 109 899**		**I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat**	**3 166 409**	
II - Dotations aux provisions et dépréciations	**15 030**		**II - Reprises des provisions**	**4 369**	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	**65 770**		**III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices précédents**	**59 679**	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		**0**
IV - Excédent des ressources de l'exercice	**39 758**		**V- Insuffisance des ressources de l'exercice**		
V - TOTAL GENERAL	**3 230 457**	**291 540**	**V - TOTAL GENERAL**	**3 230 457**	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	-	-			
VI- neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.	-	-			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**291 540**	**VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public**		**291 540**
			SOLDES DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-

Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales Frais de recherche de fonds Frais de fonctionnement et autres charges	Non évalué		Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	Non évalué	

3. Le modèle économique de la Jpa

Le modèle économique de la JPA est caractérisé par 2 éléments :

- Une situation financière satisfaisante avec une trésorerie disponible de 10 M€
- Une forte proportion de ressources provenant des subventions et financements publics (75%)

La part importante des subventions dans les ressources de la JPA, est la reconnaissance de la mission d'utilité sociale de la JPA par les pouvoirs publics.
Pour autant, les ressources actuelles ne suffisent pas à répondre aux besoins des familles à revenus modestes. C'est pourquoi, afin d'amplifier l'action de la JPA, nous voulons développer les ressources en faisant notamment appel à la générosité du public et plus particulièrement celle de grands donateurs. C'est la raison de la création du Fonds de dotation PARTIR ET DEVENIR, dont l'objet sera de collecter des fonds auprès de mécènes, pour financer les actions de la JPA. C'est le défi que nous nous sommes lancés pour les 4 années à venir.

Les organisations nationales confédérées à la Jeunesse au Plein Air

Jeunesse au Plein Air

Jeunesse au Plein Air
21 rue d'Artois
75008 Paris
Tél : 01 44 95 81 20
Fax : 01 45 63 48 09
lajpa@jpa.asso.fr
www.jpa.asso.fr

Directeur de publication :
Anne Carayon
Rédacteur en chef :
Pascal Delamarre
Collaborateurs :
Merci aux salariés de la JPA pour leurs contributions et relectures avisées.

Un remerciement spécial à notre confédération et tous ses membres pour leur engagement à nos côtés.
Directeur artistique/ Illustrations :
Gilles L'hospitalier

Editée par la JPA

Jeunesse au Plein Air

21 rue d'Artois • 75008 Paris
Tél : 01 44 95 81 20 • Fax : 01 45 63 48 09
lajpa@jpa.asso.fr • www.jpa.asso.fr